

Journée annuelle du SCOTERS

Les élus du territoire du SCOTERS se sont retrouvés pour la rencontre annuelle qui s'est tenue cette année le 16 juin à la Villa METEOR à Hochfelden.

Après de longs mois de travail et alors que le projet de SCOTERS révisé est en phase de concertation, la matinée était placée sous le signe de l'information et de la convivialité.

Au programme :

- visite de la brasserie Meteor, fleuron industriel du territoire, guidée notamment par son directeur Edouard HAAG ;
- présentation de l'Agence du Climat et du MIN (Marché d'Intérêt National) de Strasbourg ;
- animation par la troupe d'Impro Alsace.



Le 2ème semestre 2025 sera consacré à l'enquête publique (*voir au verso*), qui se déroulera du 25 août au 30 septembre, puis à l'approbation du SCOTERS révisé prévue en fin d'année.

[En savoir +](#)



focus

Rencontres Nationales des SCoT d'Arcachon 2025



« Adapter le développement aux capacités des territoires »

Ces rencontres présentent une occasion précieuse de partager entre responsables politiques locaux les enjeux et les réflexions mais aussi les pratiques et les outils permettant de répondre aux défis climatiques et sociétaux actuels.

[Vidéos et replays](#)

Rendez-vous en novembre 2026 à Angers pour les prochaines rencontres.



actu

Le projet de **SRADDET** modifié est en concertation



Le SRADDET Grand Est est en vigueur depuis février 2020. Afin d'intégrer notamment les objectifs de la loi Climat et Résilience du 21 août 2021, la Région a engagé sa modification le 16 décembre 2021. **Le projet modifié a été validé en assemblée régionale le 12 décembre 2024.**

Il est actuellement en **phase de concertation**, avant son approbation prévue pour fin 2025.

[En savoir +](#)



vite dit

Le **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024** du syndicat mixte est disponible sur le site Internet.

[Consulter](#)



agenda

Enquête publique sur le SCOTERS révisé

Du 25 août au 30 septembre 2025

Comités syndicaux

7 octobre 2025 à 14h

15 décembre 2025 à 14h

De l'arrêt à l'approbation du SCOTERS révisé la CONCERTATION est en cours

Le 4 mars 2025, les élus du Comité syndical ont arrêté à l'unanimité le SCOTERS révisé.

Un processus long pour des choix locaux encadrés par le code de l'urbanisme

Appuyés par l'ADEUS (Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur) et en concertation avec les partenaires locaux, les élus du syndicat mixte se sont réunis plus de 70 fois depuis le lancement de la révision pour partager leurs attentes puis faire les choix pour l'avenir.

Le processus de dialogue a été marqué par un contexte législatif mouvant et l'émergence d'urgences à agir (défis climatiques, sanitaires et fonciers, évolutions sociétales).

Un projet cadre à horizon 2050 qui s'appliquera dès 2026

Le SCoT révisé fait évoluer le schéma en vigueur depuis 2006 pour l'adapter au périmètre modifié en 2017, intégrer les évolutions réglementaires mais surtout prendre en compte le contexte climatique et économique ainsi que les nouveaux modes de vie.



Traduction des choix politiques détaillés dans le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), le volet opposable du SCoT (DOO-Document d'Orientation et d'Objectifs) vise à :

- Changer le modèle d'aménagement ;
- Répondre aux besoins de la population ;
- Permettre la résilience du territoire ;
- Favoriser les dynamiques territoriales.

20 orientations fixent ainsi des objectifs qualitatifs et quantitatifs pour chaque sujet du quotidien tels que l'habitat, la mobilité, les espaces économiques et de consommation, l'énergie, les équipements ou encore les espaces naturels et de respiration, que les acteurs locaux déclineront en compatibilité via les PLU-i, dans les projets et par la mise en œuvre des politiques publiques. L'approbation du document est prévue en décembre 2025 pour une mise en application début 2026.

[En savoir +](#)

🔍 zoom sur

L'ENQUÊTE PUBLIQUE sur le SCOTERS révisé

Après avoir été arrêté en mars, et soumis pour avis des partenaires et de la MRAe, le projet de SCOTERS révisé sera **soumis à enquête publique du lundi 25 août au mardi 30 septembre 2025.**

Pour vous informer :

Consultez le **dossier d'enquête** en ligne, au siège du syndicat mixte et des EPCI membres et sur les lieux de permanence du commissaire enquêteur

Pour vous exprimer :

Contribuez par écrit : registres sur les lieux de permanence, courrier ou sur la plateforme dédiée

<https://www.registre-dematerialise.fr/6458-enquete-publique-6458@registre-dematerialise.fr>

Échangez avec le commissaire enquêteur, sur les lieux de **permanences**.

Projet de territoire de 2026 à 2050



25 août au 30 septembre 2025

ENQUÊTE PUBLIQUE

SCOTERS - Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg



VOTRE AVIS COMPTE !

Pour accéder au dossier, connaître les lieux de permanences et vous exprimer, c'est ici !

<https://www.scoters.org/scot-en-revision/>

Scannez moi !

